





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 13 janvier 2021

COVID-19: vaccination

La montée en puissance de l'organisation de la vaccination se poursuit dans le Cher avec l'ouverture de 6 centres de vaccination.

→ les centres de vaccination du département :

Centres de vaccination	adresse
Aubigny-sur-Nère	Salle polyvalente Les terrasses de la Nère route de La Chapelotte
Bourges	Espace Monmarteau Stade Depège 6 rue Charles Cochet
Saint-Amand-Montrond	Espace Aurore 240 rue des Orpailleurs
Saint-Satur	Centre socio-culturel Guy POUBEAU rue du Pré de Chappes
Sancoins	Maison de santé en Berry 3 rue de l'Industrie
Vierzon	Centre des congrès de Vierzon 16 rue de la Société française

- → Comment se faire vacciner : la vaccination se fera uniquement sur rendez-vous.
- en s'inscrivant sur le site dont les coordonnées vous seront précisées dans la journée du 14 janvier.
- ou en appelant la plateforme téléphonique départementale dédiée vendredi 15 janvier, de 9h00 à 17h00, au : 02 48 67 35 98. À compter de lundi, une plateforme téléphonique régionale dédiée, dont le numéro de téléphone sera communiqué dans les plus brefs délais, prendra le relai.

Contact presse Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél: 02 48 67 34 36 Mél: pref-communication@cher.gouv.fr www.cher.gouv.fr Place Marcel Plaisant CS 60022 18020 BOURGES CEDEX







→ Préparer son rendez-vous pour sa vaccination :

- un contact préalable avec son médecin traitant <u>est vivement conseillé</u> pour attester qu'il n'y a pas de contre-indication à la vaccination,
- le jour de la vaccination : se munir de sa carte vitale et des éléments qui attestent qu'il n'y a pas de contre-indication à la vaccination.

<u>Pour rappel</u>, la vaccination contre la COVID-19 est actuellement accessible aux personnes dans les situations suivantes :

- · Les personnes âgées de 75 ans et plus,
- Les professionnels de santé, y compris les professionnels libéraux, de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19,
- Aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19.

Si vous êtes concerné, vous pouvez prendre rendez-vous dès vendredi matin dans les conditions précisées précédemment. Un rendez-vous vous sera proposé. Il est rappelé que cette campagne s'inscrit dans la durée et que les rendez-vous peuvent s'échelonner sur les semaines à venir.

Si vous n'êtes pas encore éligible à la vaccination contre la Covid19, il n'est pas nécessaire de contacter la plateforme et de contribuer à son engorgement.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

Tél: 02 48 67 34 25 Mél: pref-communication@cher.gouv.fr www.cher.gouv.fr Place Marcel Plaisant CS 60022 18020 BOURGES CEDEX